

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 avril 2018
Français
Original : russe

**Lettre datée du 13 avril 2018, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne les 12 et 13 avril 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



Annexe à la lettre datée du 13 avril 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (12 avril 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé 6 violations, dans les provinces de Lattaquié (4), d'Alep (1), et de Damas (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé deux violations, dans la province d'Edleb.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'est maintenu à 1 782.

Le poids total des cargaisons distribuées s'élève à 2 514,1 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 124 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 77 320.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, deux accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités d'Asila et d'Abou Hamama (province de Hama).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 503.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (13 avril 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé quatre violations, dans la province de Lattaquié.

Le bureau turc a quant à lui recensé 2 violations, dans les provinces d'Edleb (1) et de Hama (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit une opération humanitaire à Achrafiyé (province de Homs), qui a permis de fournir 1,9 tonne de vivres (conserves de viande, sucre et riz) à la population locale.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 783.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 516 tonnes.

La surveillance d'un convoi humanitaire de l'Organisation des Nations Unies, composé de 19 camions réfrigérés, a été assurée durant l'acheminement d'une cargaison de 123 tonnes à Tell Chehab, dans la province de Deraa.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 143 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 77 463.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, deux accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Samad (province d'Alep) et de Doumeïna (province de Hama).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 505.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.